

DEPARTEMENT

Seine-et-Marne

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BASSEVELLE**

Séance du mardi 12 décembre 2017

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal : 10  
En exercice : 10  
Qui ont pris part à la délibération : 09

**L'an deux mil dix sept** et mardi 12 décembre 2017

à dix-huit heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard RICHARD, maire.

Date de la convocation

7/12/2017

Date d'affichage

7/12/2017

Conseillers présents : MM. Jean-Marie VAN LANDEGHEM ; Jean-Luc COURTOIS, Marc PORFAL ; René COCHON, Jean-Michel FAUVET, Mme Denise VIVIER, MM. Bernard SONNETTE ; Daniel LOPES FERREIRA.

Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir : néant

Conseiller absent : M. Jimmy LANGLOIS

Secrétaire de séance : M. Marc PORFAL

Objet de la délibération

Reprise de concessions abandonnées, en mauvais états dans le cimetière de Bassevelle

Le cimetière à une capacité de 258 concessions dont 28 sont invendables car mal situées.

Le 29 décembre 1997, un procès-verbal constatant l'état d'abandon de concessions a été réalisé permettant la reprise de 24 concessions après 3 ans d'enquête.

Au 5 septembre 2017, 23 concessions restent disponibles à la vente. Le 5 septembre 2017 nous avons visité le cimetière de Bassevelle à 3 personnes et constaté que 50 concessions feront l'objet d'une reprise par un procès-verbal dressé par le maire et après une enquête de 3 années.

Un nouveau procès-verbal de reprise sera dressé.



Fait et délibéré les jours et mois susdits  
Le maire,  
Bernard RICHARD



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le 15/12/2017  
et publication ou notification du 15/12/2017